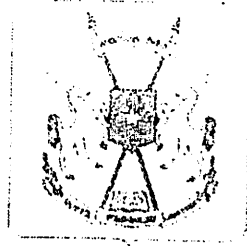


AMBASSADE DU BURKINA FASO  
MISSION PERMANENTE AUPRES  
DE L'UNION AFRICAINE  
ET DE LA CEA

ADDIS ABEBA - ETHIOPIE



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Addis Abéba, le

03 AVR 2023

*L' Ambassadeur*

N° 23-00221

/ABF/ET/DSA

A

**Monsieur Denis OUEDRAOGO,**  
Ministre de l'Agriculture, des Ressources  
Animales et Halieutiques  
S/C

**Son Excellence Madame Olivia  
Ragnaghnewendé ROUAMBA,**  
Ministre des Affaires Etrangères,  
de la Coopération Régionale et des  
Burkinabè de l'Extérieur  
**OUAGADOUGOU-BURKINA FASO**

**Objet:** Formation à l'intention des jeunes  
professionnels dans le domaine de  
l'irrigation

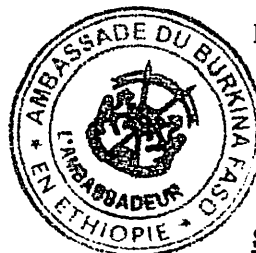
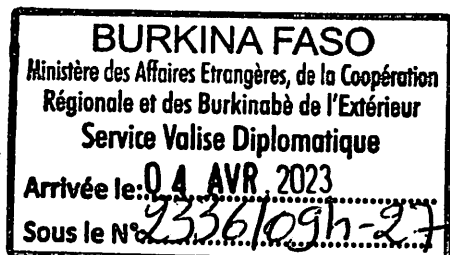
**Monsieur le Ministre,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie de la Note verbale référencée 024/23/SAF/C du 22 mars 2023 par laquelle le Département de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'Economie Bleue et de l'Environnement durable de la Commission de l'Union Africaine sollicite la nomination de jeunes professionnels (pas plus de 03 candidats) dans le domaine de la planification, de la mise en œuvre et du soutien de l'irrigation des petits exploitants et d'autres pratiques de gestion de l'eau agricole, pour prendre part à une formation sous le thème : « **Gestion des périmètres irrigués et adaptation à la pénurie d'eau dans l'agriculture africaine** ».

La formation, qui vise à renforcer les capacités et à mettre à jour les connaissances des jeunes professionnels, se tiendra en présentiel durant dix (10) jours. La note conceptuelle de la formation est jointe à cet effet pour de plus amples informations. Les lettres de nomination ainsi que les documents de candidatures, en anglais et en français, doivent être envoyés par email aux adresses électroniques mentionnées dans la Note verbale au plus **tard le 15 avril 2023**, selon le principe du **premier arrivé, premier servi**.

Veuillez agréer, **Monsieur le Ministre**, les assurances de ma considération distinguée.

**P.J.** : 01



Le Chargé d'Affaires a.i.

**Sylvain Y. YAMEOGO,**

Ambassadeur  
Représentant Permanent Adjoint



Réf:024/23/SAF/C

Le Département de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'Economie Bleue et l'Environnement Durable (DARBE) présente ses compliments au ministère des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et aux Ambassades et Missions permanentes des États de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie) et a l'honneur de les informer de ce qui suit:

Le Bureau de Recherche et Développement des Cultures Vivrières dans les Zones Semi-Arides d'Afrique de l'Union Africaine (UA-SAFGRAD), en tant que l'un des Bureaux Techniques Spécialisés (BTS), fournit un soutien à la formation pour combler les lacunes en matière de capacités dans les États membres (EM). Les formations sont conçues sur mesure et ciblent les jeunes professionnels concernés des États Membres qui mettent en œuvre et soutiennent des projets d'intervention publique pour atténuer les défis du développement agricole africain. Dans un contexte de famines accrues (279 millions d'Africains) et d'augmentation de la facture des importations alimentaires (75 milliards de dollars par an), il est urgent de repositionner l'agriculture Africaine pour une productivité accrue et une intensification de la production. Les déclarations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine- l'Afrique que nous voulons - et du Sommet de Dakar2 de 2023-La souveraineté et la résilience alimentaires de l'Afrique- mettent l'accent sur l'utilisation de technologies innovantes pour atteindre la transformation de l'agriculture Africaine.

L'UA-SAFGRAD a reçu un soutien financier du gouvernement Sud-Coréen et, en collaboration avec le Fonds d'Assistance Technique aux Pays Africains de la Ligue des États Arabes (AFTAAC), prévoit organiser une formation intensive et entièrement présentielle de 10 jours. Le thème de la formation est « Gestion des périmètres irrigués et adaptation à la pénurie d'eau dans l'agriculture Africaine ». Cette formation vise à renforcer les capacités et à mettre à jour les connaissances des jeunes professionnels de l'irrigation dans la conception, la mise en œuvre et la maintenance de solutions modernes de gestion de l'irrigation et de l'eau agricole (agwater) (voir la note conceptuelle ci-jointe). Nous nous attendons à ce que la formation soit un ensemble d'acquisition d'expertises techniques qui peuvent soutenir, à grande échelle, l'utilisation de solutions efficaces de gestion de l'eau d'irrigation dans les États Membres.

AMBASSADE DU BURKINA FASO  
ADDIS ABABA

APPROUVÉ LE

446

28/03/2023

**Excellence**, en tant qu'État Membre de l'Union Africaine, nous vous invitons à la nomination de participants de votre pays pour la formation. Vos candidats (pas plus de 3 jeunes professionnels de l'irrigation) doivent actuellement être responsables de la planification, de la mise en œuvre et du soutien de l'irrigation des petits exploitants et d'autres pratiques de gestion de l'eau agricole dans votre pays. Un des trois candidats sera sélectionné en fonction de la pertinence de la formation pour présenter la description de poste, l'âge, le sexe et les qualifications académiques / professionnelles. Le stagiaire sélectionné de chaque pays sera entièrement financé par les organisateurs pour la formation. Veuillez consulter la note conceptuelle ci-jointe pour plus de détails sur la formation et les spécificités de vos candidats. Les lettres de nomination doivent être adressées au Dr. Ahmed Elmekass, Coordonnateur, UA-SAFGRAD ([elmekassa@africa-union.org](mailto:elmekassa@africa-union.org)). Les documents de candidature complets doivent être envoyés en pièces jointes par courrier électronique à Mme Eleonore Sayah [sayahe@africa-union.org](mailto:sayahe@africa-union.org) ; cc : [AgbonlahorU@africa-union.org](mailto:AgbonlahorU@africa-union.org). Nous espérons recevoir les nominations pour les formations en anglais et en français au plus tard le 15 avril 2023. Toutes les candidatures seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

**NB:** - La priorité sera accordée aux pays qui n'ont pas encore bénéficié cette formation ou qui en ont bénéficié le moins.

- Les stagiaires les plus pertinents dans le domaine seront retenus.
- Dans votre lettre veuillez indiquer pour quelle session de formation vous postulez (Anglais ou Français).
- Les documents requis sont listés dans la note conceptuelle ci-jointe.
- Seuls les stagiaires retenus seront contactés directement.

Le Département de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'Economie Bleue et l'Environnement Durable (DARBE) saisit cette occasion pour renouveler au ministère des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et aux Ambassades et Missions permanentes des États de l'Union africaine à Addis-Abeba, les assurances de sa considération distinguée.

Ouagadougou, le 22 mars 2023

- Toutes les Ambassades des États membres en Éthiopie
- Ministère des Affaires étrangères, République fédérale démocratique d'Éthiopie





Note conceptuelle sur

**Formation de jeunes professionnels de l'Irrigation sur les défis du  
développement agricole en Afrique**

Thème de formation 2023:

**Gestion des périmètres irrigués et adaptation à la pénurie d'eau dans  
l'agriculture Africaine**

**Introduction:** L'agriculture et la production alimentaire sont le centre nerveux de la plupart des économies en Afrique : plus de 65 % de la population économiquement active tire ses moyens de subsistance de l'agriculture et des emplois connexes, et le PIB agricole contribue pour environ 30 % au PIB national. Le rôle essentiel du secteur dans la promotion de la paix, de la prospérité et du développement économique sur le continent a été réitéré en soulignant la nécessité d'accélérer la croissance et la transformation de l'agriculture africaine. S'appuyant sur ce constat, l'Union africaine, par le biais des engagements de *Malabo 2014*, a défini l'avenir immédiat des économies africaines autour de l'agriculture pour la transformation sociale et économique. Il est indéniable que le continent dispose d'un énorme potentiel pour stimuler la production alimentaire et renforcer la résilience des moyens de subsistance. Le Sommet de Dakar<sup>2</sup>, qui s'est tenu en janvier 2023 a confirmé cet énorme potentiel de l'agriculture africaine pour atteindre la souveraineté et la résilience alimentaires.

Cependant, le secteur se caractérise par une production et productivité faibles, comme attestée par de faibles rendements et des revenus non durables. Dans le contexte du changement climatique, des défis de la reprise post-covid-19 et des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales provoquées par les crises russo-ukrainiennes, la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée ces derniers temps. Un rapport récent de la BAD a révélé qu'environ 249 millions de personnes en Afrique souffrent de la faim (ce qui représente un tiers des personnes souffrant de la faim dans le monde) et que la facture des

importations alimentaires du continent a atteint 75 milliards de dollars en 2022. Le rendement moyen des céréales communes est inférieur à une tonne par hectare alors que la moyenne mondiale est de 4,15 tonnes/ha. Le peu ou pas d'utilisation d'intrants/technologies améliorant la productivité et la dépendance excessive à l'égard de l'agriculture pluviale ont été pointés du doigt comme des raisons de la grande vulnérabilité aux chocs liés au climat et de la piètre performance de l'agriculture africaine.

De nouvelles preuves montrent que moins de 14 % du total des terres cultivées en Afrique sont irriguées. Il est entendu que l'essentiel des améliorations de l'approvisionnement alimentaire en Afrique doit provenir de l'agriculture irriguée et des changements de système de production des petits exploitants. Le développement de l'agriculture irriguée est essentiel pour libérer le potentiel de l'agriculture africaine afin d'atteindre les objectifs de développement continentaux et mondiaux ; conformément à la Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance. L'agriculture irriguée fournira une voie puissante pour augmenter le rendement agricole, les revenus et intensifiera la production pour la création de richesses et la durabilité environnementale sur le continent, ce qui est en tandem avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les ODD des Nations Unies. L'irrigation en tant que technologie agricole intelligente face au climat fournit une mesure d'adaptation optimale à la pénurie d'eau ; repositionner le rôle de l'agriculture africaine dans le renforcement de la résilience des moyens de

subsistance, l'élimination de la faim et l'accélération de la transformation économique sur le continent.

**Mise au point/Visée:** Le changement climatique et les capacités d'adaptation des petits exploitants posent des défis de taille pour la construction de moyens de subsistance résilients basés sur l'agriculture en Afrique. L'augmentation des épisodes de chocs liés au climat appelle à repenser la durabilité des systèmes alimentaires. De nombreuses tentatives ont été faites, par les gouvernements nationaux ou sous-régionaux, dans le passé pour promouvoir l'agriculture irriguée. Cependant, la plupart de ces tentatives n'ont pas abouti à une augmentation soutenue de la superficie totale irriguée. Les coûts élevés de gestion et d'exploitation et la disponibilité des capacités techniques requises ont été invoqués comme raisons de l'échec et des capacités sous-optimales des périmètres irrigués. Il y a un manque de capacités requises dans la plupart des États membres de l'Union africaine pour concevoir, installer, exploiter et entretenir des systèmes d'irrigation efficaces (coût et eau). Dans ce contexte, l'Union africaine - Recherche et développement sur les céréales alimentaires semi-arides (UA-SAFGRAD) en collaboration avec le Fonds d'assistance technique aux pays africains de la Ligue arabe (AFTAAC) organise une formation de 10 jours, entièrement résidentielle et intensive, pour les jeunes professionnels de l'irrigation des États membres de l'Union africaine. La formation ciblera les jeunes (moins de 40 ans) professionnels,

nommés et travaillant dans les unités d'irrigation des ministères/départements publics de l'agriculture/de l'eau ou des instituts de recherche.



**Objectifs de la formation :** Plus précisément, les objectifs de la formation sont les suivants:

1. Renforcer les capacités des professionnels de l'irrigation et de l'eau agricole (Agwater) en Afrique en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion des systèmes d'irrigation modernes
2. Mettre à jour les connaissances des professionnels sur l'utilisation des différentes solutions de gestion des eaux agricoles et des outils d'aide à la décision à travers le continent.
3. Offrir aux jeunes experts la possibilité de réseauter et de promouvoir la culture de l'apprentissage par les pairs parmi les professionnels africains

**La formation:** La formation est organisée dans le cadre du mandat de l'UA-SAFGRAD de fournir un soutien à la création de moyens de subsistance résilients en Afrique. La formation porte sur l'adaptation climatique au problème persistant de pénurie d'eau dans l'agriculture africaine. L'hypothèse sous-jacente de la formation est que les pays africains ont des défis de développement agricole assez similaires. En fin de compte, la formation conduira à une adoption et une utilisation accrues des meilleures pratiques dans les solutions de gestion des eaux agricoles pour augmenter la productivité et accroître l'intensification agricole. Il est prévu que l'augmentation de la productivité entraînera une réduction de l'incidence de la faim et de la pauvreté, réduira les factures d'importations alimentaires en plein essor et stimulera le commerce intra-africain des produits agricoles.

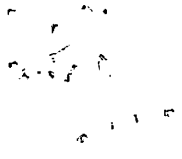
**Attentes/Méthode :** On s'attend à ce que les professionnels utilisent les connaissances acquises au cours de la formation pour améliorer leurs performances sur le terrain dans leurs pays et promouvoir la gestion d'Agwater, en particulier auprès des petits exploitants. Le cours vise à améliorer la performance des petits périmètres irrigués en Afrique. En fin de compte, cela aidera à renforcer les capacités résilientes des petits exploitants. Les modules de cours sont conçus pour soutenir la transmission des connaissances en matière de planification participative, de conception, d'exploitation et d'entretien des infrastructures (O&M) et d'utilisation efficace de l'eau dans différents systèmes d'irrigation afin d'augmenter la productivité des cultures par goutte. Différents modèles de financement pour l'irrigation à petite échelle seront discutés en fonction des particularités socio-économiques et techniques des agriculteurs. La formation couvrira l'utilisation de différents systèmes d'aide à la décision (DSS), la télémétrie, la collecte de données et la cartographie des besoins en eau des cultures, la conception des champs et la programmation de l'eau. En outre, les aspects des types de conception et de gestion du drainage, le dessalement et l'utilisation des eaux usées dans l'agriculture, la prévention ou l'atténuation des problèmes environnementaux (par exemple, la salinité, la qualité de l'eau), ainsi que les questions de gouvernance liées au fonctionnement du système, les lois sur l'eau, les associations d'utilisateurs d'eau et la gestion des conflits. Le cours sera un mélange de méthodes basées sur les approches d'apprentissage des adultes pour le développement des capacités. Ce cours comprendra le partage des connaissances par des experts en la matière,

des travaux de groupe, des jeux et outils participatifs, ainsi que des visites de terrain des études de cas pertinentes. La durée de la formation est de 10 jours avec au moins trois jours de visites sur le terrain.

**Langue/date/Lieux** : Compte tenu du caractère pratique de la formation, deux cohortes linguistiques distinctes (anglais et français) seront organisées. La formation se tiendra en Égypte (anglais) et en Algérie (français) en juin et octobre 2023 respectivement.

**Groupe cible/ Nomination** : La formation s'adresse exclusivement aux professionnels de l'irrigation tels que les chercheurs, le personnel technique et de terrain, les planificateurs et le personnel d'appui aux projets nationaux d'irrigation. Les stagiaires doivent : a) être nommés par les agents publics compétents en charge des projets publics d'irrigation dans le pays ; b) doivent être employés dans les ministères publics, départements, agences (MDA) ou instituts de recherche, et c) doivent être actuellement impliqués dans le soutien de l'agriculture irriguée dans leur pays. L'Union africaine encourage les pays à donner la priorité aux femmes professionnelles. Chaque pays doit nommer 3 jeunes professionnels (<40 ans) pour la sélection. Une candidature complète comprendra:

- a. Lettre de nomination officielle avec les noms, la désignation et l'adresse complète des candidats.
- b. Copie de la page de données biographiques du passeport national

- 
- c. une copie du CV avec les détails de la description du poste actuel (y compris les contacts détaillés) et,
  - d. une copie du carnet/certificat de vaccination complet de Covid-19

**Parrainage:** La formation sera entièrement parrainée par l'Union africaine et ses partenaires.

Dans le cadre du programme de soutien de l'UA, la formation est organisée sans frais pour les pays participants. Tous les frais liés au transport, à l'hébergement et à l'embarquement et aux visas seront à la charge des organisateurs.